

Plan de prévention(7H)

 Nos Objectifs	A la fin de cette formation l'apprenant sera capable : • Etre capable de construire un plan de prévention complet, adapté, conforme à la réglementation et aux opérations à mener. • Identifier les conditions de mise en oeuvre de la réglementation et les responsabilités encourues. • Elaborer avec rigueur une trame de plan de prévention dans le cadre de ses activités.
--	--

 PUBLIC : Salarié habilité ou référent sécurité santé au travail	 PRE-REQUIS : Il est recommandé de connaître la prévention et l'évaluation des risques Avoir ses EPI Etre muni du plan de prévention de l'entreprise ou celui dont vous allez vous servir s'il est déjà mis en place.
 NOMBRE DE PARTICIPANTS : min : max:	 DUREE : 1 jours 7,00 heures
 FORMATEUR : Formateur référent en santé sécurité au travail, HSE	 DOCUMENTS : PPT, plan de prevention de l'entreprise Documents INRS
 Accessibilité La formation est accessible à tous.	

Méthodes Pédagogiques

Théorie: Exposés et échanges (support vidéo). Pratique: Visite de l'établissement, Mise en situation, cas concert	 ■ Pratique ■ Théorie
--	---



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Réglementation dans le cadre des opérations et travaux.
- Distinguer les champs et les domaines réglementaires.
- Le rôle et modalités d'action de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise intervenante.
- La responsabilité respective.
- Les étapes clés du plan de prévention.
- Construire un plan de prévention.
- Suivre le plan de prévention.

Conditions de Validation



Participer à l'ensemble des Modules de Formation
Un document de fin de formation est remis à chaque stagiaire